Paris : prison pour 20 membres d’un clan rom qui envoyait des mineurs voler dans le métro

22/10/2019 à 21h51



Au total, 113 années de prison ont été prononcées contre eux, ainsi qu’une interdiction du territoire français.Ce procès de trois semaines est le fruit d’investigations initiées fin 2016 face à la recrudescence de vols à la tire dans le métro par des groupes d’adolescents bien rodés: les mineurs, de 11 à 18 ans, dérobaient téléphones et portefeuilles des voyageurs, le plus souvent dans les escaliers du métro.

Ces hommes et ces femmes, issus d’un même clan de Roms sédentarisés, ont été condamnés par le tribunal de Paris pour « *traite d’êtres humains sur mineur* », recel, blanchiment et « *association de malfaiteurs* ».

Ouest France